

POLITIQUE D'ADMISSION

PRÉAMBULE

Dans le contexte local de l'École secondaire Kénogami, l'établissement se doit d'accueillir les élèves de son bassin immédiat même s'ils ne désirent pas étudier au programme d'éducation intermédiaire. Toutefois, si des jeunes de ce bassin désirent suivre le programme PEI, ils pourront présenter leur candidature, sinon ils seront inscrits au programme régulier de l'établissement. Les places disponibles seront ensuite offertes aux élèves du bassin élargi qui désirent s'inscrire au Programme d'Éducation Intermédiaire (PEI).

MISSION DE L'ÉTABLISSEMENT¹

L'École secondaire Kénogami vise la réussite de l'ensemble de ses élèves, tout en considérant qu'elle s'exprime différemment d'une personne à l'autre. Ainsi, la mission est d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves.

Le programme PEI, par l'entremise de l'Organisation du Baccalauréat International (IB), a pour but de former des personnes sensibles à la réalité internationale, conscientes des liens qui unissent entre eux les humains, soucieuses de la responsabilité de chacun envers sa planète et désireuses de contribuer à l'édification d'un monde meilleur et plus paisible.

VISION DE L'ÉTABLISSEMENT

Former des citoyens responsables, compétents, créatifs et préparés à relever les nombreux défis auxquels ils seront confrontés dans la poursuite de leurs études, leur vie professionnelle et personnelle.²

Cette vision s'articule avec le principe d'inclusion de l'IB demandant aux établissements de tenir compte des besoins en matière de soutien à l'apprentissage de tous les élèves³. Pour ce faire, l'établissement doit s'appuyer sur une culture axée sur la collaboration, le respect mutuel, le soutien et la résolution de problèmes faisant intervenir toute la communauté scolaire.⁴

1. ÉCOLE SECONDAIRE KÉNOGAMI. *Projet éducatif 2019-2022*, Jonquière, 2019 p.7.

2. *Ibid.*, p.7

3. *Id.*, *Politique d'éducation inclusive*, Jonquière, 2020, p.3.

4. ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. *La diversité d'apprentissage et l'inclusion dans les programmes de l'IB*, Cardiff, 2019, p.2.

VALEURS DE L'ÉTABLISSEMENT⁵

L'établissement scolaire offre un enseignement et des services d'aide à l'élève basés sur la bienveillance, le respect, l'écoute et la confiance de l'ensemble des élèves de notre école.

À l'École secondaire Kénogami, ces valeurs se manifestent sous les formes suivantes :

Bienveillance

Accepter les gens avec leurs différences, dans la courtoisie, tout en étant attentif envers eux.

Respect

S'exprimer et agir avec considération envers les autres et envers les lieux.

Écoute

Être disponible, prendre le temps et prêter une oreille attentive avec ouverture.

Confiance

Croire aux capacités de chacun pour bâtir la confiance.

CONTEXTE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE KÉNOGAMI⁶

L'École secondaire Kénogami est une institution d'enseignement secondaire publique qui se démarque par l'excellence de ses programmes et, notamment, par le taux de réussite de ses élèves.

La structure organisationnelle de l'école permet à plus de 700 élèves provenant principalement du secteur Kénogami, d'évoluer dans un milieu de vie stimulant, enrichissant, sain et sécuritaire.

Partiellement reconstruite en juin 2009, l'école dispose de classes toutes munies de TNI, de deux gymnases, d'une piscine, d'une salle d'entraînement, d'une bibliothèque, d'une cafétéria et d'une salle multisensorielle.

Comme l'élève est au cœur de nos actions éducatives, chaque jeune se voit bénéficier d'un enseignement de qualité faisant place à une pédagogie numérique et différenciée en fonction des caractéristiques des élèves. Les programmes favorisent des apprentissages où l'ensemble des matières sont explorées dans le but de développer les compétences, d'enrichir les connaissances et les intérêts de chacun.

L'établissement accueille une clientèle constituée d'élèves du secteur régulier, du programme d'éducation intermédiaire (PEI) et du secteur des élèves handicapés en difficultés d'apprentissage et d'adaptation (EHDAA).

5. ÉCOLE SECONDAIRE KÉNOGAMI. *Projet éducatif 2019-2022*, Jonquière, 2019 p.7.

6. *Ibid.*, p.6.

En collaboration avec ses partenaires du milieu communautaire, socioéconomique et culturel, notre école poursuit son engagement d'offrir aux jeunes une formation de base globale, de rigueur intellectuelle et d'engagement social.

PROTOCOLE D'ADMISSION AU PROGRAMME PEI

Conditions préalables

Les élèves désirant s'inscrire au programme PEI doivent :

- Avoir conservé des résultats de 75 % en anglais, en français et en mathématiques pour le dernier bulletin de la 5^e année et le premier bulletin de la 6^e année du primaire;
- Être en réussite dans les autres matières pour le dernier bulletin de la 5^e année et le premier bulletin de la 6^e année du primaire;
- Recevoir une recommandation de l'enseignant ou de la direction de son école primaire.

Admission

Les quatre-vingt-quatre (84) premiers candidats seront admis pour former trois groupes de vingt-huit élèves (28) en première année du PEI. C'est le nombre de places disponibles considérant l'admission des élèves du bassin immédiat et du bassin élargi (voir préambule).

LE PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Le protecteur de l'élève intervient lorsqu'un plaignant n'est pas satisfait de l'examen de la plainte ou du résultat de cet examen par le Centre de Services Éducatifs De La Jonquière.

Le protecteur de l'élève relève du conseil d'administration du Centre de Services Scolaires De La Jonquière. Il est indépendant, impartial et doit préserver la confidentialité de toutes les informations auxquelles il a accès dans le cadre de ses fonctions. Le responsable du cheminement des plaintes du centre de services scolaire pourra porter assistance pour la formulation d'une plainte ou pour toute autre démarche s'y rapportant.

RÉVISION ET DIFFUSION DE LA POLITIQUE

Processus de révision

Cette politique est révisée par le coordonnateur et la direction pédagogique. Elle est ensuite soumise à l'approbation du personnel par l'entremise de la table de gestion participative qui pourra suggérer des modifications.

Elle est également présentée au conseil d'établissement de l'établissement qui pourra également proposer des modifications.

Diffusion de la politique

La version finale de la politique est présentée à l'ensemble des parents lors des rencontres de début d'année. Elle est aussi disponible sur le site web de l'école.

La politique est également présentée à l'ensemble du personnel de l'école lors des réunions générales.

Dans la cadre des rencontres de planification elle sert de cadre pour l'enseignement des matières et l'orientation des différents projets.

Date de la dernière révision

Novembre 2020

BIBLIOGRAPHIE

CENTRE DES SERVICES ÉDUCATIFS DE LA JONQUIERE. *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents*, Jonquière, 11 pages.

ÉCOLE SECONDAIRE KÉNOGAMI. *Projet éducatif 2019-2022*, Jonquière, 2019, 13 pages.

ÉCOLE SECONDAIRE KÉNOGAMI. *Politique d'éducation inclusive*, Jonquière, 2020, 8 pages.

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. *La diversité d'apprentissage et l'inclusion dans les programmes de l'IB*, Cardiff, 2019, 33 pages.